

01

L'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique : faire le lien entre les comportements des personnes et les problématiques en santé mentale

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tout professionnel en contact avec les personnes accueillies : travailleurs sociaux, paramédicaux, médico-sociaux

Durée

4 jours

Organisme de formation

PERINOVE

Date limite d'inscription

17/09/2024

Lieux & dates

Groupe 1

Nozay

Les 23 & 24 mai 2024

+ Le 31 mai 2024

+ Le 14 juin 2024

+ Le 28 juin 2024

Groupe 2

Le Mans

Les 5 & 6 sep. 2024

+ Le 13 septembre 2024

+ Le 27 septembre 2024

+ Le 11 octobre 2024

Groupe 3

Cholet

Les 17 & 18 oct. 2024

+ Le 5 novembre 2024

+ Le 22 novembre 2024

+ Le 6 décembre 2024

Interlocuteur Opcos Santé

ac-cpdl@opco-sante.fr

02 40 89 03 43

Contexte

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a donné un cadre légal concernant le handicap psychique, reconnaissant pour la première fois la dimension handicapante que peuvent avoir les troubles psychiques dans la vie sociale.

Le handicap psychique ne peut être généralisé et reconnu comme un état psychique unique, mais autant de situations singulières liées aux causes psychiques sous-jacentes, à l'histoire de la personne et au contexte environnemental.

Aussi, de nombreux professionnels sont confrontés chaque jour, à accueillir et à écouter les demandes singulières de chacun. Or, comme dans tous les métiers d'accueil et de conseils et face à la diversité des publics accueillis, les professionnels sont confrontés à des attitudes et des comportements « complexes » face auxquels ils se sentent bien souvent démunis. Quelle posture professionnelle adopter ? Vers qui renvoyer ces publics ?

Cette formation vise à mieux prendre en compte les spécificités des personnes vivant avec des troubles psychiques pour adopter un comportement adapté dans sa pratique d'aide et d'accompagnement.

Cette action aborde les troubles psychiques d'un point de vue pragmatique et apportent des pistes d'action pour adapter son comportement auprès des personnes.

Objectifs

Action sur 4 jours :

4 jours au total répartis comme suit :

>3 jours en continu

>Une intersession de 3 semaines

>2 demi-journées consacré à l'analyse de pratique : une intersession entre les 2 demi-journées de 3 semaines

1. Définir et différencier les troubles mentaux et psychiques ; les principales pathologies et les comportements associés à ces troubles.
2. Savoir repérer les situations pathologiques pour pouvoir alerter les autres professionnels.

Interlocuteur OF

3. Prendre en compte et évaluer le fonctionnement et le handicap de la personne.
4. Adapter sa prise en charge et mettre en place un accompagnement spécifique.

Prérequis

Pas de prérequis

Pour les ateliers d'analyse de pratique : avoir suivi les 3 jours de formation « faire le lien entre les comportements des personnes et les problématiques en santé mentales

Contenu**Jour 1 :**

Les représentations sur les troubles psychiques
Distinguer handicap psychique et troubles psychiques
Différencier handicap mental et handicap psychique
Les troubles psychiques et leurs manifestations
Les conséquences sur la vie quotidienne
La fonction du symptôme
Quelle fonction au symptôme observé ?
Repérer les signes de troubles psychiques

Jour 2 :

Les interlocuteurs et les réseaux chargés d'accompagner ces publics
Les ressources en santé mentale
La place de la personne actrice et citoyenne
La double évaluation des besoins et des compétences avec la MHAVIE et le CASIG.
La place de l'entourage et des aidants non professionnels
Préparer l'entretien avec une personne ayant des troubles psychiques
Réalisation d'un guide d'entretien
La politique des petits pas

Jour 3 :

Comment je considère l'utilisateur ?
Renforcer la communication en exprimant ses émotions de manière juste.
La notion d'injonction paradoxale
Assertivité, empathie,
Les compétences utiles à l'accompagnant